



Saint Bonnet sur Gironde

Le P'tit Bonnéatis

Bulletin d'Informations Municipales

Numéro 26

2024

Sommaire

Le mot du Maire	3
Principales décisions du Conseil Municipal	4
<i>Réunion du 16 janvier 2024.....</i>	<i>4</i>
<i>Réunion du 11 mars 2024.....</i>	<i>4</i>
<i>Réunion du 3 avril 2024.....</i>	<i>6</i>
<i>Réunion du 15 avril 2024.....</i>	<i>7</i>
<i>Réunion du 16 mai 2024.....</i>	<i>8</i>
<i>Réunion du 24 juin 2024.....</i>	<i>9</i>
<i>Réunion du 17 juillet 2024.....</i>	<i>10</i>
<i>Réunion du 29 juillet 2024.....</i>	<i>10</i>
<i>Réunion du 16 septembre 2024.....</i>	<i>11</i>
<i>Réunion du 18 novembre 2024.....</i>	<i>12</i>
<i>Réunion du 28 novembre 2024.....</i>	<i>13</i>
<i>Réunion exceptionnelle du 6 décembre 2024.....</i>	<i>14</i>
<i>Réunion du 16 décembre 2024.....</i>	<i>14</i>
Informations Communales	16
<i>Permanences Maire et Adjoints.....</i>	<i>16</i>
<i>Horaires d'ouverture.....</i>	<i>16</i>
<i>Sapins de Noël.....</i>	<i>16</i>
<i>Agence Postale Communale.....</i>	<i>16</i>
<i>Nouveaux arrivants.....</i>	<i>16</i>
<i>Location de salles communales.....</i>	<i>16</i>
État Civil.....	17
<i>Bienvenue aux Bébé.....</i>	<i>17</i>
<i>Ils se sont mariés.....</i>	<i>17</i>
<i>Ils nous ont quittés.....</i>	<i>17</i>
L'année 2024 des Écoliers.....	18
Les animations à la résidence	22
Évènements notables 2024	24
<i>Réhabilitation logements communaux.....</i>	<i>24</i>
<i>Commémoration du 11 novembre 2024.....</i>	<i>27</i>
Coin des Associations	28
<i>Club de l'Amitié.....</i>	<i>28</i>
<i>Les Pêcheurs au Carrelet.....</i>	<i>28</i>
<i>Gymnastique Volontaire.....</i>	<i>29</i>
<i>West'uaire Country Dance.....</i>	<i>29</i>
<i>Le Pas de Danse.....</i>	<i>30</i>
<i>Association Pétanque.....</i>	<i>30</i>
<i>ACCA de Saint Bonnet.....</i>	<i>31</i>
<i>L'association Santé et Qi Gong fête ses 10 ans !.....</i>	<i>31</i>
<i>Comité des Fêtes.....</i>	<i>32</i>
<i>L'Idiot du Village.....</i>	<i>33</i>
<i>Les Tricolores du Marais.....</i>	<i>33</i>
<i>APE.....</i>	<i>34</i>
Fiche récolte communale.....	35
L'outil en main.....	36
Recensement.....	37
Informations déchets 2024/2025	38
Numéros d'appels d'urgences.....	39
Professionnels de Santé	39

*Ce bulletin a été confectionné par Élodie AUDEBERT, avec la collaboration de la Commission Bonnéatis :
Laurent NIVARD, Martine PREVAUD, Héliette GARDEY, Muriel MARCHAND*

Réunion du 3 avril 2024

Présents : 11 / Absente excusée : Catherine ANGIBAUD

Vote subventions

Subventions	Versées en 2023	Subventions 2024
Club de l'Amitié	200€	200€
APE de l'Estuaire	300€	300€
Comité des Fêtes	750€	1 050€
Section Gym Volontaire	200€	200€
Association Pétanque	200€	200€
Outil en main	300€	300€
West'uaire country	200€	200€
Idiot du village	200€	200€
Base alimentaire	200€	200€
Secours Catholiques	200€	200€
Les Boucles Nationales du Printemps	0€	3 000€
Ames équines	200€	200€
Tricolores du Marais	0€	200€
Le plumes de l'Estuaire	0€	30€
AS Marais Duchatel	500€	500€
AS Marais St Bonnet	690€	690€

Messieurs Christophe et Aurélien MARCHAND sortent de la salle au moment du vote de la subvention de l'APE. Il est accordé 30€ pour l'association sportive de Saint Ciers sur Gironde pour le petit Léandre ROUMEGIERAS.

Débats d'Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'à l'approche du budget, il est nécessaire de prévoir et chiffrer une planification des futurs travaux sur les bâtiments communaux, tels que :

- Marché Vert,
- Salle des Fêtes,
- Maison de l'étang,
- Garage loué à Symadig,
- Achat terrain ROUGÉ,
- Voirie,
- Matériel.

Du fait des travaux conséquents au Marché Vert, et à la Salle des Fêtes, le Maire propose de faire appel à un architecte. Le Conseil valide cette demande.

Vente terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en ce qui concerne la vente du bien de section de la Margotrie, il est nécessaire de modifier la délibération.

Avant délibération, Monsieur Florian PRULEAU sort de la salle. Le Conseil valide cette modification. Sera ajoutée Maître Sophie BOSSAT-LEGRAND, Notaire à Mortagne-sur-Gironde.

Voirie

L'Adjoint en charge de la voirie, présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Éric ANGIBAUD, concernant les pluies abondantes qui ne s'évacuent plus naturellement depuis la construction de la maison dans le Lotissement des Vignes jouxtant la sienne.

Il est proposé de réunir la Commission Voirie sur place avec

le propriétaire afin de trouver une solution.

Bâtiment de l'étang

Monsieur Bernard GUSTAVE, Adjoint en charge des bâtiments, présente les devis de toitures actualisés :

- Entreprise RIDEAU : 24 317,08€ TTC,
- Entreprise GUERINEAU : 20 763,60€ TTC.

Après analyse complète des devis, l'entreprise RIDEAU est retenue.

Une demande de document d'urbanisme doit-être déposée avant le lancement des travaux.

Délibération rétorsion chinoise ciblant le Cognac

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'AMF17 a lancé un mouvement de soutien à la filière du Cognac, en contestation sur la rétorsion Chinoise sur la taxation des exportations du Cognac à la Chine.

Le Conseil Municipal soutien cette démarche.

Questions diverses

Estivales

Monsieur Bernard GUSTAVE informe le Conseil Municipal que les Estivales auront lieu le 21 juillet. Il propose de financer un feu d'artifice pour un montant de 1 600,00€ TTC à l'entreprise BREZAC. Le Conseil valide cette dépense.

Logement

En ce qui concerne le logement locatif du 3 rue de la Mairie qui est libre, il est proposé de le mettre à la location à Madame Carole CARLIER. Le Conseil Municipal valide cette demande, et charge l'Adjoint de réaliser l'état des lieux et faire signer les documents administratifs.



L'Outil en Main
De L'Estuaire de Haute Saintonge

L'Outil en main

L'association l'Outil en Main de l'Estuaire de Haute Saintonge œuvre à la valorisation de tous les métiers manuels auprès des jeunes et participe à déconstruire les idées reçues sur les métiers, dont celle qui consiste à penser que ce sont des métiers pour les hommes.

Chaque semaine en période scolaire, elle reçoit dans ses ateliers les jeunes, filles et garçons, enfants, adolescents et jeunes adultes, à partir de 9 ans et sans limite d'âge. Elle leur permet de découvrir "l'intelligence de la main" dans un lieu de partage entre les générations.

L'initiation à différents métiers (électricité, ferronnerie, couture, tricot, loisirs créatifs, restauration d'œuvres d'art, motorisation, nouages, ...) se fait de manière ludique dans de vrais ateliers avec de vrais outils. Elle se concrétise par des œuvres qu'ils seront fiers de rapporter à la maison et se matérialise en fin de l'année par un certificat d'initiation.

Elle leur ouvre des horizons professionnels épanouissants au-delà de leurs résultats scolaires, de leur milieu social ou du territoire sur lequel ils grandissent et joue un rôle de révélateur de talents, source de vocation pour les jeunes.

Au cœur du projet associatif, l'engagement des bénévoles fait vivre le concept depuis 30 ans. Experts dans leurs métiers, passionnés, ils offrent de leur temps aux jeunes pour transmettre et se retrouvent aussi entre pairs, entretenant ainsi un lien social fondé sur le partage.

Chaque atelier de L'Outil en Main est unique, construit et porté par les bénévoles du territoire. Il participe à la cohésion sociale en faisant vivre la transmission intergénérationnelle tout au long de l'année.

L'Outil en Main de l'Estuaire de Haute Saintonge cherche à recruter plus de bénévoles, retraités ou non, en âge de transmettre leur savoir-faire. Plus nombreux, les ateliers contribueront à plus grande échelle à la préservation, au rayonnement et à l'attractivité des métiers manuels.

Les bénévoles racontent :

« Le but est qu'ils fabriquent l'objet du début à la fin, ils partent à la maison en disant "C'est moi qui l'ai fait!". »»

« Les jeunes nous apportent autant que ce qu'on leur apporte. On les emmène vers demain, c'est notre récompense. »

« Dans les ateliers, on passe du virtuel, qu'est l'idée, jusqu'au réel, et on le fait ensemble. »

« Petit à petit, on leur montre comment faire, pas trop de théorie, surtout de la pratique, et qu'ils s'amuse ! »

Les enfants disent :

« On peut faire plein d'ateliers différents tout le temps ! C'est sympa d'apprendre de nouvelles choses que l'on n'a pas l'habitude de faire ! »

« Je viens à L'Outil en Main pour découvrir plusieurs métiers, et aussi pour passer du bon temps avec les gens. »

« Je dirais à un enfant qui hésite, qu'il ne doit pas hésiter à s'inscrire. Ça nous apprend beaucoup de choses et ça peut nous donner des idées pour l'avenir. »

« A chaque fois que je viens ici, j'ai hâte de voir ce que je fais comme nouvel atelier et de le commencer. J'ai jamais envie de partir ! »

« On peut faire plein d'ateliers différents tout le temps ! C'est sympa d'apprendre de nouvelles choses que l'on n'a pas l'habitude de faire ! »

« Je viens à L'Outil en Main pour découvrir plusieurs métiers, et aussi pour passer du bon temps avec les gens. »

Pour joindre l'association l'Outil en Main de l'Estuaire de Haute Saintonge, vous pouvez :

Téléphoner au: 06 44 19 92 65 (Président)

06 73 69 81 37 (Trésorier)

06 68 73 28 03 (Secrétaire)

Mail : oemlestuairehautestaintonge@gmail.com

Adresse ateliers : Place Saint Sébastien Mirambeau





L'ACTU

GESTION DES DÉCHETS 2024 - 2025



DÈS AUJOURD'HUI

➔ Le **MEMO TRI** est de retour et la **recette du compost** est arrivée !



Retrouvez les deux documents sur le site de la Haute-Saintonge

➔ Retrouvez les informations sur la gestion des déchets et vos jours de collectes sur l'**appli citoyenne**



NOTRE HAUTE-SAINTONGE

A PARTIR DU 01 JANVIER 2025

➔ En **déchèterie**, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

x24

Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

➔ La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !



TRANSPARENT

SACS DE 30L POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS



UN DOUTE ?

Retrouvez tous les documents sur le site www.haute-saintonge.org
Contactez le service de gestion des déchets au 05 46 48 78 34 ou par mail service-ome@haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



50%

2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...



50%

3 DE L'AIR
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



! Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

4 DE L'EAU
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



- Mégots, sacs, matières recyclables, litière...



5 COMPOST
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



www.haute-saintonge.org



